

*Expansion des exportations—Loi*

Quels avantages le Canada peut-il en tirer? Ce devrait être le principal dossier de la Société pour l'expansion des exportations. Qu'est-ce que cela apporte au Canada? Ne parlons pas des 4,000 années-hommes de travail qui dureront uniquement le temps qu'il faudra pour envoyer le matériel ou le personnel spécialisé. L'Inco a déjà du personnel salarié. La Société paie le salaire de ce personnel pour qu'il aille là-bas lancer l'entreprise.

Qu'est-ce que cela apportera à l'industrie canadienne du nickel? C'est extrêmement important. Le Nouveau parti démocratique n'est pas le seul à avoir posé la question. Chaque fois que nous accordons un prêt ou que nous assurons une entreprise, que ce soit au Chili, au Guatemala, en Indonésie ou à Saint-Domingue, nous avons intérêt à ce que l'affaire marche bien. En fait nous montrons que nous appuyons le régime au pouvoir. Si la population se révolte et s'empare de cette exploitation, ce sera la Société pour l'expansion des

exportations qui payera l'assurance. Nous nous retrouvons en train d'appuyer le régime au pouvoir en Indonésie, au Guatemala, à Saint-Domingue ou au Chili.

Je ne cite pas souvent de passages du *Northern Miner*, journal des ouvriers de l'industrie minière. Cependant, je voudrais citer quelques passages de l'éditorial qui a paru dans le numéro du 3 novembre 1977. Si les bureaucrates le désirent, ils peuvent se reporter à ce texte pour vérifier l'exactitude de ma citation.

On ne peut blâmer le Guatemala ni l'Indonésie de la situation actuelle, mais lorsque le marché du nickel s'améliorera, dans quelques années, il y aura un plus grand nombre de producteurs de nickel qui se disputeront ce marché. Et que l'on blâme les politiques ou les motifs de l'Inco, ne changera rien à l'affaire. Nous récolterons ce que nous avons semé.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)